

A RETENIR CETTE SEMAINE

Phénologie : Débourrement proche _____ p 1

Mange-bourgeons : Premiers dégâts observés au vignoble _____ p 2

Mildiou : Le suivi biologique au laboratoire a débuté _____ p 3

Tordeuses : Chantiers de pose « confusion sexuelle » _____ p 3

STADES PHENOLOGIQUES



Bourgeon au stade 05
« débourrement »

La végétation a commencé à évoluer depuis plusieurs semaines.

Une hétérogénéité est remarquée entre cépages et entre régions. La plupart des parcelles oscillent actuellement entre le stade 03 « bourgeon dans le coton » et le stade 05 « débourrement-pointe verte ».

Les parcelles les plus précoces de chardonnay sont déjà au stade 06 « éclatement du bourgeon », alors que d'autres stagnent encore au stade 02 « gonflement du bourgeon » (meunier).

Le coup de froid observé depuis le week-end dernier contribue à freiner le développement de la végétation.

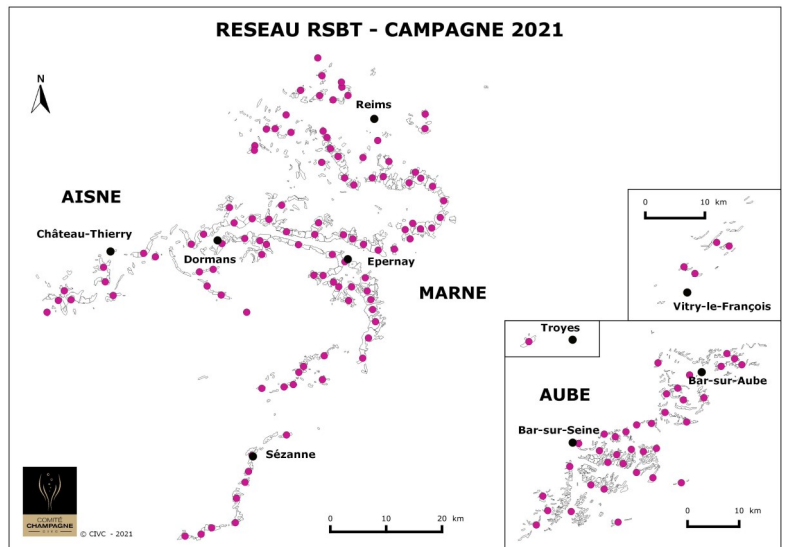
Il est encore trop tôt pour chiffrer la précocité de cette campagne (date moyenne décennale pour le débournement : 13 avril). Cela sera plus facile à apprécier une fois le débournement effectif pour tous les cépages.

RESEAU DE SURVEILLANCE 2021

En 2021, le réseau de surveillance biologique du territoire comprend 146 parcelles, réparties sur l'ensemble de l'AOC Champagne.

L'ensemble des acteurs régionaux (services techniques, chambres d'agriculture, conseillers privés, distributeurs...) sont impliqués dans ce dispositif : réalisation d'observations parcellaires et partage de la situation au vignoble et de l'analyse du risque.

Le BSV Vigne, rédigé chaque semaine pendant la campagne, a pour objectif de mettre à disposition des viticulteurs et des conseillers, les éléments nécessaires au raisonnement des pratiques phytosanitaires. C'est un support reprenant la description de la situation sanitaire au vignoble et l'analyse de risque qui en découle. Pour les viticulteurs, ce bulletin est un outil d'aide pour la gestion de la protection phytosanitaire de leur vignoble. Pour les organismes techniques, les messages BSV sont une des bases utilisées pour l'établissement de leurs conseils et prescriptions d'utilisations des produits phytosanitaires, ces recommandations techniques restant de la responsabilité des préconisateurs et des distributeurs.



MANGE-BOURGEONS

1.1 Situation

Les observations parcellaires effectuées par les partenaires du réseau de surveillance biologique du territoire ont repris depuis la semaine dernière, sur une partie du réseau, et vont se généraliser à l'ensemble des parcelles dès cette semaine.

Les premiers dégâts ont été observés fin mars. Il est encore trop tôt pour faire un état des lieux de la situation au vignoble.

1.2 Seuil de Risque

Le seuil d'intervention correspond à un niveau d'attaque constaté supérieur à 15 % des ceps présentant au moins 1 bourgeon évidé.

1.3 Analyse du risque

La phase de sensibilité aux mange-bourgeons s'étale du stade 02 "bourgeon dans le coton" au stade 06 "éclatement du bourgeon".

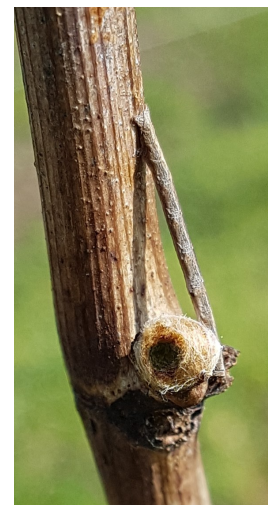
Les prévisions météorologiques annoncent des températures fraîches, ce qui devrait freiner le développement de la végétation et donc prolonger la période d'exposition des bourgeons.

Maintenir la surveillance sur les parcelles. Réaliser une observation sur 100 ceps (20 séries de 5 ceps), pris au hasard à l'intérieur de la parcelle afin de s'affranchir des ceps de bordures plus exposés.

Cibler en priorité les parcelles à antériorité de dégâts les campagnes précédentes. Tenir compte de l'évolution de la phénologie pour ajuster le risque parcellaire.



Chenille de noctuelle



Chenille de boarmie

SUIVI BIOLOGIQUE DU MILDIOU

1.1 Situation

Le suivi biologique a débuté il y a 2 semaines. Il consiste en un suivi, en conditions contrôlées (échantillons placés en étuve et conservés à 20 °C), du temps mis pour obtenir les premières germinations des "œufs d'hiver". La maturité des œufs est susceptible d'être acquise au vignoble quand les premières germinations sont observées en moins de 24 h d'incubation au laboratoire.

Actuellement, il faut encore 5 jours en conditions contrôlées pour obtenir les premières germinations des "œufs d'hiver" (source Comité Champagne).

1.2 Analyse du risque

Le suivi au laboratoire indique que la maturité des œufs n'est pas encore acquise en conditions contrôlées. On peut considérer comme nul le risque qu'elle soit acquise au vignoble. A suivre ...

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Chantiers de pose « confusion sexuelle »

Dans le contexte de crise sanitaire liée au Covid 19, l'organisation des chantiers de pose doit, cette année encore, être adaptée.

Lors des chantiers de pose, il est impératif de respecter les gestes barrières.

Les informations sont disponibles sur l'actu "chantiers de pose" de l'extranet interprofessionnel : <https://extranet.comitechampagne.fr/TechEnv/news/Pages/Chantier-confusion-sexuelle-2021.aspx>



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE
RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST
SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE

Acolyance - Champagne Charles Collin - Champagne Chassenay d'Arce - Champagne
Veuve Clicquot Ponsardin - Champagne Vranken Pommery - Comité Champagne - Compas
- CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'Agric-
ulture de la Marne - Magister - Novagrain - Ets Ritard - Soufflet Vigne - Stahl - Union
Auboise - Union Champagne - Viti-Concept - Vinelyss.

Rédaction : Comité Champagne.

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Crédit photo : Comité Champagne, Visualhunt, DRAAF (SRAL).

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62 - cour-
riel : alexandra.bonomelli@civc.fr

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est. Tél. :
03 83 96 85 02 - courriel : joliane.carabin@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez vous ici
[http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/
abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/](http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/)

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses
attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.

